

COMPTE-RENDU COMMISSION ENVIRONNEMENT

Objet	Date
Projet pour préparer la labellisation 2022 VVF, en fonction des remarques ou préconisations du Jury, lors du dernier passage en 2019	12/04/2021
Présents	Excusés
Elus : CERNEY Patricia, GIRARD Hélène, GROSSEL Claude, MERLIN Dany, ZARADNY François, WEIL Bertrand	CAGE Dorothée

Point abordé	Patrimoine végétale et fleurissement
Discussion	
<p>Etablir un plan de gestion : reproche d'avoir beaucoup de sujet en souffrance et dangereux dans le jardin public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier la gestion en port libre des arbustes - Intensifier la gestion différenciée des espaces enherbés en fonction des besoins et des usages - Veiller à la composition des massifs en mêlant arbuste, plantes vivaces, rosiers avec harmonies des couleurs/secteur. - Plantation de vigne à développer (entretien fait par un particulier) - Diagnostic Marronniers 	
Décision ou action	
<p>Port libre des arbustes : A vérifier sur place, rue de Daours si visibilité ok.</p> <p>Définir un plan sur la gestion différenciée : En discuter avec Eric (Formation agent/CNFPT) ?</p> <p>Massifs : Dany et Bertrand proposent de travailler une proposition de fleurissements, sur la traversée du village avec points stratégiques à définir en priorité - Fleurissement Eglise (à redéfinir).</p> <p>Plantations de vignes à définir le lieu si possible avec prochain projet d'aménagement urbain ?</p> <p>Diagnostic Marronniers : Demander un devis à Mr Gille WEIL (Claude doit en parler à Eric/ST).</p>	

Point abordé	Gestion environnementale et qualité de l'espace public
Discussion	
<p>Eclairage public : lampes de type LED à poursuivre Mobilier urbain : à harmoniser pour une meilleure intégration paysagère Vétusté des installations ludiques : sécurité des enfants</p>	
Décision ou action	
<p>Eclairage public : en cours suite état des lieux avec le nouveau Prestataire FDE en 2019, lampes/LED (Point à faire sur les changements déjà réalisés en LED : François et Patricia).</p> <p>Mobiliers urbains : Couleur dominante dans le bourg : bordeaux (bancs/grilles...) – A poursuivre lors de prochaines commandes de mobiliers urbains (ex. Poubelle...) - Dans le parc et cimetière : bois /pierre à privilégier.</p> <p>Jeux ludiques : en cours d'analyse par Christelle et Eric (recensement des jeux, avec élaboration d'un suivi sur l'état des jeux, conformité/sécurité) – Prévoir intervention sur la cabane en bois suite intempéries (Fabriquant de la structure à contacter si toujours en activité, à voir en Mairie). Proposition de travailler sur un projet d'aménagement d'un parcours de santé intergénérationnel dans le Parc.</p>	

Point abordé	Analyse par espace
Discussion	
<p>Façade de la mairie : revoir le fleurissement pour mettre en valeur ce bâtiment Jardin public : entretien des fruitiers et l'espace Entrées du village : revoir l'aménagement pour donner une identité au village</p>	
Décision ou action	
<p>Mairie : Proposition de jardinière avec plantes retombantes et en restant sur des Géraniums Rouges (couleur dominante).</p> <p>Parc : voir l'aménagement de l'entrée du parc rue Godard DUBUC (proposition de réaménager cet espace, prévoir une visite sur place avec les membres de la commission et les agents des ST et Véro pour l'ALSH).</p> <p>Récupérateur de pluie : A voir sur la faisabilité d'installer un récupérateur d'eau au Local technique pour nettoyage des véhicules (Claude doit en discuter avec Eric).</p> <p>Entrées du village : Semer de la prairie fleurie au niveau des espaces verts : sortie Vignacourt, rue d'en Bas au calvaire et rue d'Hornas. Revoir l'aménagement de la butte sur la gauche/Maison Géron (rue d'en Bas) : proposition de planter petit arbuste d'ornement, par exemple, le <u>cotonéaster</u> en couvre sol. Proposition également de définir un arbuste fleuri identique à chaque entrée de village, au niveau du panneau VIGNACOURT, par exemple Rosiers rugueux (qté 6).</p>	

Point abordé	Concours « Maisons Fleuries »
Discussion	
<p>Pour rappel, avant 2016, il n'était pas obligatoire pour les administrés de s'inscrire à ce concours, sélection par les membres de la Commission des Maisons Fleuries avec classement (limité à 20 lauréats).</p> <p>Depuis 2016, Inscription au concours sur préconisation du jury des VVF (Villes et Villages Fleuris). En 2019, 11 inscriptions (pas de concours organisé en 2020).</p> <p>La municipalité offre aux Lauréats et selon le classement un bon d'achat chez HORTIPASSION : 70 € pour le 1^{er} - 50 € pour le 2^{ème} et 30 € pour le 3^{ème}, et 15 € pour les autres participants.</p>	
Décision ou action	
<p>Continuer ce concours sur les mêmes modalités : Bulletin d'inscription avec le règlement qui sera envoyé via la newsletter aux abonnés, informations sur le panneau d'affichage et distribution du bulletin d'inscription dans les BAL des administrés souhaitant toujours recevoir le bulletin municipal au format papier. Une affiche sera également déposée chez les trois fleuristes (Patricia se charge du support de communication, et infos données à Christelle pour la diffusion sur le site internet/panneau d'affichage et impression).</p>	

Point abordé	Divers
Discussion	
<ul style="list-style-type: none"> - Points à faire sur : la rénovation des hôtels à insecte (à voir avec Véro/ALSH). - Proposition de remettre dans le bourg les chaises fleuries avec les nichoirs (selon état à voir avec le ST). - Etat des structures ou autres décorations (animaux, personnage, barques....) stockées au local : - Bacs à boues pour les hirondelles : demande à faire auprès de la Fédération des Chasseurs de la Somme. 	
Décision ou action	
<p>Claude fait le point avec Eric sur les structures/autres déco... : en priorité et si possible, installer « le soldat australien avec le drapeau au Flots » pour la semaine de l'ANZAC.</p> <p>Dany propose l'installation de 2 bacs à boues pour les hirondelles (carré de 1,20 m de côté sur une profondeur de 15 cm) - Objectif : permettre aux hirondelles de venir chercher de la boue pour construire ou réparer leurs nids. Engagement de la commune : entretenir les bacs pour qu'il y ait toujours dedans de la terre et de l'eau – Restera à définir le lieu d'installation des bacs.</p>	